

Rapport sommaire sur l'atelier thématique national sur l'application de la loi

25 et 26 mars 2009



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

Introduction

L'atelier thématique national sur l'application de la loi s'est tenu les 25 et 26 mars 2009, dans le cadre des consultations pour le *Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada* (ci-après appelé *Cadre national*). L'atelier thématique a été organisé par l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), en collaboration avec Sécurité publique Canada. Rita Notarandrea, première dirigeante adjointe du CCLAT, et Barry MacKnight, président du Comité de sensibilisation aux drogues de l'ACCP, ont coprésidé l'événement.

L'atelier visait les objectifs suivants :

1. Mieux comprendre les questions touchant l'application de la loi, et ce, selon divers points de vue, dont celui des consommateurs (personnes qui prennent des drogues illicites);
2. Commencer à définir des pratiques exemplaires en matière d'application de la loi;
3. Établir à quelles problématiques devrait d'abord s'attaquer un plan d'action, y compris des recherches supplémentaires au besoin.

Étaient présents des représentants de services policiers (des niveaux national, provincial et régional), de consommateurs, d'organismes de traitement, de ministères provinciaux et fédéraux et des organisations hôtes. L'annexe A dresse la liste complète des participants.

Exposés sur les perspectives

Mme Notarandrea fait un bref survol du *Cadre national*, de sa vision et de ses priorités et explique comment le CCLAT collabore avec d'autres organisations, comme l'ACCP, pour réunir les intervenants et donner suite à chacune des priorités, y compris celle sur l'application de la loi.

M. MacKnight décrit l'objectif et le travail de sensibilisation de l'ACCP et renforce l'idée que toute solution durable nécessite l'apport de tous les points de vue, de toutes les parties et de tous les champs d'intérêt.

Taunya Goguen, chef de Sécurité publique Canada, parle brièvement de l'atelier thématique national tenu par Sécurité publique en 2005 à l'intention des services policiers et de leurs partenaires. On y a établi des priorités, des politiques et des programmes nationaux en matière d'application de la loi. Les conclusions de cet atelier ont influencé la Stratégie nationale antidrogue (SNA) du Canada.

Doug Ellerker, inspecteur à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), fait un exposé intitulé *Establishing National Action Against Synthetic Drug Production* (l'établissement d'une action nationale contre la production de drogues synthétiques) mettant en lumière les efforts déployés par le crime organisé dans la production et la distribution de drogues synthétiques. Il explique que le cadre stratégique sur les drogues synthétiques de la GRC a été conçu avec l'aide de partenaires et compte trois piliers : l'application de la loi, la dissuasion et la prévention. Le cadre de la GRC met l'accent sur le renforcement des partenariats, l'échange d'information, l'amélioration de la communication et de la collaboration ainsi que la surveillance. Le sergent-chef Daniel Quirion décrit brièvement le rôle du Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé (SSDCO) à l'égard de la prévention et de la communication.

M. MacKnight insiste sur l'importance d'utiliser l'expérience au niveau local pour définir des priorités nationales parce que tous les crimes sont locaux et que tous les dommages le sont également. Dans le cheminement qui mène du méfait au crime, on peut trouver la consommation de substances illicites.

Joe Enberg, qui n'avait pas consommé depuis 32 mois au moment de l'atelier thématique, décrit son expérience en tant que « toxicomane » et comment il a finalement décidé de changer et d'arrêter de consommer. M. Enberg indique que la plus grande erreur en matière d'application de la loi est de traiter tous les toxicomanes de la même façon alors qu'ils sont tous différents.

Max Rowsell, consommateur actif de drogues illicites qui travaille pour le Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa, parle de son expérience de la rue et de l'incarcération. Il mentionne que les jeunes âgés de 13 à 24 ans ont tendance à mieux interagir avec d'autres jeunes et qu'ils craignent la prison et la police. Il souligne que les consommateurs ont tellement peur de se faire attraper qu'ils ne pensent pas aux torts à long terme, ce qui fait qu'ils prennent de grands risques. M. Rowsell insiste sur la nécessité de sécuriser l'accès à l'aide pour ceux qui n'ont pas choisi – ou pas encore choisi – de demander cette aide et de faire en sorte que ces personnes se sentent en sécurité et aient quelqu'un à qui parler.

Scyndy Ross, qui se décrit comme une consommatrice et travaille aussi pour le Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa, encourage les personnes chargées de l'application de la loi à parler aux jeunes et à apprendre d'eux. Mme Ross affirme qu'il devrait exister d'autres options pour ceux qui refusent de se faire traiter; il ne faut pas jeter la serviette dans leur cas.

Jennifer Kilty, Ph.D., du Département de criminologie de la Faculté des sciences sociales de la santé de l'Université d'Ottawa, parle de la nécessité d'adopter une perspective axée sur la diversité pour mettre la vie des consommateurs en contexte. Cette mise en contexte permet une approche éclairée et garantit qu'on tienne compte des besoins d'une personne et de sa situation particulière. Jennifer Kilty souligne que chaque personne est un être distinct dont l'histoire personnelle a amené le contact avec les policiers et que chaque personne a besoin de services précis dont la prestation doit être individualisée pour être efficace, et ce, peu importe les antécédents culturels ou ethniques de la personne. Il importe de combattre les stéréotypes et de voir la personne comme un être distinct.

Exposés sur les perspectives – discussions

Les points suivants résument les principales discussions des participants :

- Les policiers de première ligne ont besoin de meilleures lignes directrices, de formation et d'outils additionnels, par exemple des listes d'organismes vers qui ils peuvent diriger les consommateurs qui désirent de l'aide.
- Il est essentiel d'établir une relation de confiance et des liens, notamment en traitant le consommateur comme un être humain, avec respect, dignité et compassion.

- Les services d'application de la loi doivent adopter une attitude bienveillante, ce qui pourrait motiver les consommateurs à chercher et à accepter de l'aide.
- Les personnes qui vendent de la drogue pour payer leur propre consommation doivent être traitées différemment de celles qui en vendent uniquement pour faire de l'argent.
- L'incarcération annule la plus grande partie du travail fait par les réseaux de soutien.
- La recherche et les preuves fondées sur une objectivité théorique sont essentielles pour éviter les préjugés dans les discussions sur les drogues.
- Une société décide de ce qui est illégal en se fondant sur un choix moral. Comme rien n'est absolu, il doit y avoir des débats moraux.

Exposés sur les expériences pancanadiennes

Vancouver

L'inspecteur Scott Thompson décrit abondamment les efforts de prévention et de maintien de l'ordre déployés par le Service de police de Vancouver (SPV) et du rôle du SPV par rapport au centre d'injection supervisée (CIS). Le SPV reconnaît que l'usage de drogues est avant tout une question de santé, et le soutien qu'il offre au CIS témoigne de la démarche faite pour concilier les initiatives en santé avec la nécessité de maintenir l'ordre et de servir l'ensemble de la collectivité. Les objectifs stratégiques du SPV affirment que :

1. Les services policiers doivent conjuguer la nécessité de permettre aux toxicomanes d'accéder facilement au CIS, tout en s'assurant de contenir le désordre, le comportement violent et les activités illégales qu'ont les usagers du centre dans la rue.
2. Les services policiers appuient les objectifs de santé publique du CIS en incitant les utilisateurs de drogues injectables rencontrés à l'extérieur du centre à y avoir recours.

L'inspecteur Thompson souligne que le SPV veut éviter une criminalisation des toxicomanes chroniques et une hausse du taux de criminalité et souhaite plutôt que ce groupe puisse recevoir des services sans avoir à commettre un acte criminel.

Le SPV a tiré deux grandes leçons, soit faire preuve de prudence lorsqu'il prend part à des débats sur des questions de santé publique car sa compétence relève du maintien de l'ordre, et non de la santé, et s'impliquer dans le processus, que le SPV appuie ou non une initiative de santé ou d'intérêt public particulière.

L'inspecteur Thompson présente d'autres apprentissages clés, dont l'absolue nécessité de lier les services en toxicomanie à ceux en santé mentale, car c'est là la réalité à laquelle les policiers sont confrontés dans la rue, et l'importance pour la police de s'investir à long terme avec des organismes pour stimuler la confiance et l'élaboration de programmes. Pour l'inspecteur Thompson, les services policiers et le maintien de l'ordre sont essentiels pour générer des changements sociaux efficaces et positifs.

Terre-Neuve-et-Labrador

Kim Baldwin, directrice adjointe au Mental Health and Addictions Program (programme de santé mentale et de toxicomanie) d'Eastern Health, à Terre-Neuve-et-Labrador, décrit l'objectif du Groupe de travail sur l'OxyContin et les résultats qu'il a obtenus. Le groupe de travail a été créé pour s'attaquer à la grande consommation illicite d'OxyContin, et ses recommandations faites en 2004 ont débouché sur des services nouveaux et améliorés touchant la sensibilisation chez les jeunes, le traitement communautaire, la réduction des méfaits, l'application de la loi et la formation des médecins et des pharmaciens.

Edmonton

Marliss Taylor, directrice d'Edmonton Streetworks, décrit le travail réalisé par son organisation pour rejoindre les toxicomanes et les travailleurs du sexe afin de réduire les méfaits, de promouvoir la santé et d'offrir des soins de santé primaires.

Mme Taylor parle de certaines difficultés vécues par Streetworks, puis elle aborde les éléments expliquant le succès de l'organisme, notamment :

- la présence d'un cadre supérieur du Service de police d'Edmonton (SPE) au conseil de Streetworks (formé de neuf organismes edmontoniens);
- l'identification et la mise à contribution de champions au sein du SPE qui comprennent les buts du programme, en font la promotion, reconnaissent l'importance de la confiance communautaire et sont des personnes-ressources dans certaines circonstances;
- l'appui à des services de police communautaires à la fois proactifs et axés sur la création de liens.

La vision de l'avenir de Mme Taylor porte sur le renforcement des acquis, ce qui inclut reconnaître qu'on peut rendre les collectivités plus sûres et plus saines grâce à la réduction des méfaits, qu'intervenir en toxicomanie dans le paradigme de la santé augmente les options pour obtenir de l'aide et faire des changements à long terme et que l'itinérance rend vulnérable.

Darryl da Costa, adjoint au chef du SPE, indique que la coopération passe par la compréhension des divers points de vue et perspectives. Le SPE reconnaît qu'il faut créer des liens pour établir une relation de confiance. Streetworks et le SPE collaborent donc pour améliorer la compréhension et favoriser la confiance et la création de liens, ce qui veut dire qu'ils répondent plus efficacement aux besoins des Edmontoniens, même si le SPE sert des membres du public ayant différentes attentes.

Regina

Gordon Braun, directeur de la Stratégie antidrogue de Regina, parle de l'évolution de l'objectif visé par la stratégie au cours des huit dernières années, objectif qui est passé d'une orientation « guerre aux drogues » à la prise en charge des conditions qui mènent aux problèmes de drogue. Il poursuit en décrivant que la stratégie était au départ un programme communautaire non financé et qu'il s'agit désormais d'un système intégré et subventionné en lien avec les services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, les programmes d'échange de seringues, les centres de désintoxication, les mesures pour rejoindre les jeunes et les tribunaux de la toxicomanie. M. Braun insiste sur l'importance des résultats, de la science axée sur la mesure des incidences et des recherches sur des questions connexes comme le logement. Les collectivités ont besoin de preuves pour changer leurs cadres de référence et passer de modèles basés sur le crime à d'autres modèles qui amèneront une baisse de la criminalisation.

Exposés sur les expériences – discussions

En discutant, les participants déterminent les principaux défis en matière d'application de la loi dans le contexte d'un cadre national visant à réduire les méfaits associés à la toxicomanie. Les principaux défis déterminés portaient sur la façon de :

- Mettre sur pied une approche intégrée à laquelle participeront toutes les parties présentes et faire en sorte que l'approche dépasse le mandat de chacune.
- S'assurer que les différents partenaires comprennent les obligations et mandats diversifiés – et souvent législatifs – des autres parties et en arriver à un niveau de compréhension mutuelle qui favorise la créativité tout en respectant les limites des obligations de chacune

des parties (par exemple, comment la police peut-elle, tout en respectant la loi, augmenter sa compréhension de la réduction des méfaits afin de coordonner ses efforts à ceux des autres?).

- Établir un cadre de travail suffisamment souple pour répondre aux besoins des différentes collectivités.
- Inclure dans le dialogue sociétal une discussion pour déterminer si la « guerre aux drogues » est l'approche à suivre et faire en sorte que le débat tienne compte de la vaste gamme des raisons qui poussent à consommer de la drogue et donne une voix à toutes les victimes.
- Déterminer sur qui les services d'application de la loi doivent concentrer leurs efforts, par exemple sur la personne qui achète de la drogue pour la consommer, sur celle qui en vend pour financer sa propre consommation ou sur celle qui en vend pour faire de l'argent.
- Concilier les différents rôles de chacun (par exemple, un policier est aussi un citoyen et peut être le parent ou le frère d'un toxicomane, etc.; un consommateur peut être un contrevenant mais il est aussi un citoyen et peut être une victime et une personne qui a besoin de soins).
- Instaurer la confiance entre les policiers de première ligne, les consommateurs et les organisations communautaires.
- Composer avec des exigences en matière de confidentialité qui restreignent l'échange d'information qui pourrait être utile.
- Garantir aux Autochtones et aux Inuits un accès à des programmes qui ne font pas qu'assurer le strict minimum.
- Tenir compte de la diminution des ressources et du manque de financement des programmes et obtenir du financement pour les efforts de rapprochement et le travail de coordination nécessaires aux approches intégrées.
- Canaliser le désir des services de police de s'impliquer et de donner aux jeunes un accès plus rapide aux services.
- Tenir compte des différences des collectivités rurales ou éloignées.
- Favoriser une approche globale quand on travaille avec un programme strict et quand le financement n'est pas accordé de façon à respecter la vision d'ensemble et l'approche globale.
- Reconnaître ce qui ne fonctionne pas, cesser de reproduire ces modèles et concentrer les ressources sur ce qui fonctionne.

Un plan d'action en cinq volets est alors apparu :

1. Se doter d'une **capacité communautaire** pour que les policiers puissent faire du **dépistage**, de l'**intervention brève** et de la **déjudiciarisation**
2. Échanger des **connaissances**, accroître la sensibilisation, éduquer et former
3. Mettre sur pied un modèle d'**approche intégrée** au niveau local
4. Formuler d'un commun accord une **approche de maintien de l'ordre** qui clarifie les attentes des intervenants de première ligne et obtenir un engagement de la part des dirigeants des services de police à mettre au point cette approche et à changer les mentalités
5. Aborder la question de la **législation**

Plan d'action

Le groupe s'est divisé en équipes pour discuter des points ci-dessous et définir des résultats souhaités à long terme, des objectifs à court terme pour atteindre les résultats et certaines activités clés pour atteindre les objectifs.

1. Se doter d'une capacité communautaire pour que les policiers puissent faire du dépistage, de l'intervention brève et de la déjudiciarisation

Résultats souhaités à long terme	Objectifs à court terme	Activités clés
<ul style="list-style-type: none"> Plus d'options pour la police et une meilleure déjudiciarisation pour les consommateurs, particulièrement avant l'inculpation Un meilleur traitement et une meilleure prestation de services pour réduire les méfaits, faire baisser la criminalité et favoriser des collectivités plus saines 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accès à l'instrument factuel utilisé dans le cadre de l'initiative de la GRC et le mettre en œuvre en tant que pratique prometteuse Utiliser l'instrument pour amorcer un dialogue avec les collectivités à propos des ressources et des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les programmes de déjudiciarisation qui existent déjà Recueillir plus d'information sur le programme de la GRC et le financement disponible de 30 millions de dollars Examiner les activités financées au niveau local, où les projets pilotes sont mis en place Déterminer la façon dont on échangera l'information recueillie dans le cadre de ces projets

2. Échanger des connaissances, accroître la sensibilisation, éduquer et former

Résultats souhaités à long terme	Objectifs à court terme	Activités clés
<ul style="list-style-type: none"> Une augmentation de la capacité de formation et de compréhension parmi les fournisseurs du système (utilisateurs du système, services de police et travailleurs de première ligne) Une communication entre la population et les services de police et les intervenants de première ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une structure et un groupe pilote pour encadrer et orienter ces objectifs Créer un comité national formé de représentants de chaque province Mettre au point une stratégie de communication pour faire participer le public, consolider les acquis et sensibiliser la population Établir un centre d'échanges sur Internet Mettre au point une base de données et un mécanisme d'échange des connaissances (p. ex. le programme de gestion de l'alcoolisme) 	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer une orientation et chercher des partenariats Trouver des intervenants Trouver les modalités et les priorités Mettre au point un plan national et chercher du financement Trouver des façons de créer des partenariats avec des intervenants clés (comme le CCLAT, l'ACCP, les groupes d'intervention de première ligne, les associations de services de police, les ministères fédéraux et provinciaux, l'Armée du Salut, l'association des services de probation, le Bureau de service à la jeunesse et les fournisseurs

		de soins de santé) <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir la participation des réseaux de formation des services de police, ainsi que des collèges et des académies de police
--	--	--

3. Mettre sur pied un modèle d'approche intégrée au niveau local (et peut-être aux niveaux fédéral et provincial)

Résultats souhaités à long terme	Objectifs à court terme	Activités clés
<ul style="list-style-type: none"> • La participation des représentants de l'application de la loi dans les partenariats visant à mettre sur pied et soutenir une approche globale et intégrée pour faire face au problème de la drogue, répondant aux besoins de la collectivité et incorporée à leur mandat pour contribuer à la pérennité de l'approche 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les ressources, tisser des liens, identifier des partenaires et des intervenants • Échanger l'information et établir des relations 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des tables rondes ou une sorte de groupe de travail comptant sur la participation de représentants de divers paliers de gouvernement • Examiner les différents modèles existants et s'en servir comme point de départ, à commencer par : <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un champion - Obtenir un engagement des dirigeants - Obtenir de l'aide politique et du financement

4. À la fois formuler d'un commun accord une approche de maintien de l'ordre qui clarifie les attentes des intervenants de première ligne et obtenir un engagement de la part des dirigeants des services de police à mettre au point cette approche et à changer les mentalités

Résultats souhaités à long terme	Objectifs à court terme	Activités clés
<ul style="list-style-type: none"> • Une clarté dans les rôles et les responsabilités, avec une circulation ascendante de l'information • Une vision d'ensemble ou un énoncé de politiques global quant à l'objectif des services de police en ce qui concerne les problèmes de drogue (un maintien de l'ordre qui dirige les ressources et les efforts d'application de la loi vers les causes de méfait 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des outils améliorés • Communiquer plus clairement • Obtenir la participation des dirigeants 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les policiers de première ligne contribuent à la vision et à l'énoncé de politiques et participent à la prise de décisions • Mettre au point une stratégie de communication (on doit s'assurer que les dirigeants y participent, qu'elle reçoit l'appui du public et qu'elle n'est pas trop normative)

les plus importantes est à envisager)		
---------------------------------------	--	--

5. Aborder la question de la législation

Résultats souhaités à long terme	Objectifs à court terme	Activités clés
<ul style="list-style-type: none"> • Faire reconnaître à divers niveaux que « la peine doit être proportionnelle au crime » • Établir des façons d'échanger l'information entre les organisations qui soutiennent les efforts à la fois des fournisseurs de services et des policiers tout en respectant les droits individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la recherche pour trouver des preuves qui appuient les changements • Chercher d'autres pistes de solution que le processus législatif, sachant qu'il faut beaucoup de temps pour changer les lois ou en créer de nouvelles; examiner diverses mesures non législatives qu'il est possible d'adopter et partir de la base pour créer une masse critique avec le temps de façon à accélérer le processus législatif • Trouver des appuis au sein des collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les obstacles et les lacunes dans la législation • Consulter les collectivités (les villes et les associations) pour déterminer les problèmes • Établir un groupe de travail pour soutenir les activités mentionnées ci-dessus

Prochaines étapes

Mme Notarandrea indique que le CCLAT est prêt à faire avancer les choses, à jouer un rôle dans la mobilisation et à trouver des champions. Par contre, elle souligne qu'il revient à tous de s'occuper de cette priorité et qu'il n'y aura que peu de changement sans l'engagement et l'intervention de tous les participants clés, que ce soit du financement ou une aide en nature, à créer la masse critique nécessaire pour aller de l'avant avec cette priorité.

Le chef MacKnight est d'accord et engage l'ACCP à rester le partenaire principal.

Lors des discussions sur les prochaines étapes, les points suivants sont soulevés :

- Il est primordial que la discussion passe d'un modèle de répression criminelle à un modèle axé sur la santé.
- Tous doivent participer : les travailleurs de première ligne, les médecins, les Inuits et les Premières nations, les tribunaux de traitement de la toxicomanie, les consommateurs, les jeunes, les parents et les grands-parents, en plus des organisations représentées à l'atelier.
- Les innovations locales doivent être reconnues, et on doit tirer parti des stratégies qui existent déjà dans les collectivités.
- On doit s'occuper de la prévention.
- Il faut :
 - Diffuser l'information acquise lors du présent atelier thématique;

- Mettre sur pied un comité directeur national ou un comité consultatif national qui sera multidisciplinaire;
- Entreprendre une analyse juridictionnelle des programmes en place portant sur les services policiers/d'application de la loi et les problèmes d'abus de substances;
- Mettre sur pied un groupe ou un mécanisme d'échange des connaissances;
- Chercher et documenter les différentes pratiques de surveillance policière des toxicomanes au pays;
- Établir le profil du système correctionnel, d'application de la loi et de justice pour comprendre ce qui se passe aux différents niveaux et diffuser cette information.

Quelques commentaires clés pour terminer :

- Il est important de ne pas affaiblir le travail fait sur cette priorité et de rendre difficile sa communication aux services policiers. Il faut demeurer concentré sur l'application de la loi, car il s'agit de la question à la base des conflits entre consommateurs et policiers.
- Il est essentiel d'adopter une approche intégrée dans la collectivité.
- On n'a pas suffisamment parlé de la question de l'application de la loi en ce qui concerne les populations autochtones et inuites pendant cette rencontre. Il y a beaucoup à faire dans et pour cette population spéciale, car on trouve un état d'urgence au sein de ces petites collectivités. Presque toutes les collectivités du Nord du Canada ont accès à un niveau de services moindre que celui des localités du Sud du pays qui sont les moins bien servies.
- Le changement demande du courage.

Clôture

Le chef MacKnight remercie Sécurité publique Canada pour son appui financier, la GRC et le CCLAT pour le travail préparatoire fait pour l'atelier, Elva Keip (conseillère sur les priorités nationales du CCLAT) pour son leadership et Lise Pigeon pour son aide. Il remercie en outre tous les participants pour leur apport aux discussions.

Pour plus de renseignements sur la priorité Application de la loi, communiquez avec le CCLAT au 613-235-4048 ou à info@ccsa.ca.

Annexe A : Liste des participants

Baldwin, Kim	Adjointe au directeur, Mental Health and Addictions Program, Eastern Health, Terre-Neuve-et-Labrador
Barnett, Cindy	Direction générale de l'exécution de la loi, Agence des services frontaliers du Canada
Borody, John	Représentant du Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (et directeur de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances)
Brault, Debbie	Expérience de la toxicomanie
Braun, Gordon	Directeur, Stratégie antidrogue de Regina
Burke, Myles	Chef, Service de police de Cap-Breton; membre du Comité de sensibilisation aux drogues (CSD) de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP)
Caverson, Reggie	Conseillère en chef sur la promotion de la santé, Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)
Cincotta, Jim	Directeur, Dépendance et bien-être mental, Inuit Tapiriit Kanatami
Martin, Mike	Chercheur et analyste de politiques, Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances
Da Costa, Darryl	Adjoint au chef de police, Service de police d'Edmonton, membre du CSD
Daguindeau, Fiky	Sûreté du Québec
Ellerker, Doug	Inspecteur et officier responsable, Sous-direction de la police des drogues, GRC
Enberg, Joe	Travailleur de soutien, Société John Howard; expérience de la toxicomanie
George, Keri	Analyste des politiques, Sécurité publique Canada
Gibbons, John	Gendarme-détective, Service de police d'Ottawa
Goguen, Taunya	Chef, Sécurité publique Canada; membre du CSD de l'ACCP
Grenon, Jacqueline	Chef de secteur, Bureaux de probation et de libération conditionnelle d'Ottawa Centre
Jesseman, Rebecca	Analyste, Recherche et politiques, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)
Judd, Matt	Conseiller en politiques, Sécurité publique Canada
Kealey, Joel	Justice Canada
Keip, Elva	Conseillère sur les priorités nationales, CCLAT
Kellner, Florence	Analyste, Recherche et politiques, CCLAT
Kilty, Jennifer	Département de criminologie de la Faculté des sciences sociales de la santé, Université d'Ottawa
Langlois, Carol	Gestionnaire, Bureau des substances contrôlées, Santé Canada
Livingston, Ann	Directrice générale des programmes par intérim, Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) (réseau de toxicomanes de la région de Vancouver)
Logue, Louise	Conseillère principale, Service de police d'Ottawa
Lubbers, Irene	Gestionnaire, Justice pour les jeunes, Administration territoriale du Yukon
MacKnight, Barry	Président du CSD de l'ACCP; chef du Service de police de Fredericton
Martin, Bryan	Inspecteur et gestionnaire de programmes, Bureau de la lutte contre le crime organisé, Police provinciale de l'Ontario
Martin, Rho	Directrice, Partenariats et priorités, CCLAT
Notarandrea, Rita	Première dirigeante adjointe, CCLAT
Olfert, Rod	Courtier du savoir, CCLAT
Palmer, Darlène	CACTUS (expérience de la toxicomanie)
Phillips, Natasha	Bureau de mise en œuvre des politiques, ministère de la Justice, Yukon
Quirion, Dan	Sergent-chef, SSDCO, GRC
Rowell, Max	Bureau des services à la jeunesse; expérience de la toxicomanie
Ross, Scyndy	Bureau des services à la jeunesse; expérience de la toxicomanie
Sims, Jessica	Conseillère en communication, CCLAT
Stamatakis, Tom	Président, Association canadienne des policiers
Taylor, Brent	United Networkers of Drug Users Nationally (réseau national des toxicomanes); expérience de la toxicomanie
Taylor, Marliss	Directrice, Edmonton Streetworks

Thompson, Jenny Mae	Gestionnaire de la recherche, Centre de recherche en toxicomanie, Service correctionnel du Canada
Thompson, Scott	Inspecteur, Service de police de Vancouver
Thomson, Terry	Détective, Services de police régionaux de Niagara
Tuppenney, Thomas	Major, Quartier général de l'Armée du Salut
Woodill, Joanne	Agente de probation, gouvernement de l'Ontario



Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 500

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Canada

Tél. : 613-235-4048

Télec. : 613-235-8101

info@ccsa.ca

www.cclat.ca

Droit d'auteur © Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), 2009.

Tous droits réservés.